

223C0377  
FR0000065278-FS0163

2 mars 2023

**Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**HOPSCOTCH GROUPE**

(Euronext Growth Paris)

Par courriers reçus le 2 mars 2023, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes, intervenus le 29 janvier 2023 :

- M. Benoît Désveaux a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le seuil de 10% des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE<sup>1</sup> et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 212 314 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 419 097 droits de vote, soit 7,80% du capital et 9,89% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.
- M. Pierre-Franck Moley a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le seuil de 5% des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 119 507 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 207 133 droits de vote, soit 4,39% du capital et 4,89% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ces franchissements de seuils résultent d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE.

À cette occasion, le concert composé du groupe BDM et du groupe familial Chouchan n'a franchi **aucun seuil** et détient, au 29 janvier 2023 et à ce jour, 801 052 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 1 564 692 droits de vote, soit 29,42% du capital et 36,92% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Frédéric Bedin	213 023	7,82	426 046	10,05
Benoît Désveaux	212 314	7,80	419 097	9,89
Pierre-Franck Moley	119 507	4,39	207 133	4,89
Le Holding système <sup>3</sup>	250 438	9,20	500 876	11,82
<b>Total groupe BDM</b>	<b>795 282</b>	<b>29,21</b>	<b>1 553 152</b>	<b>36,65</b>
Lionel Chouchan	2 383	0,09	4 766	0,11
Autres	3 387	0,12	6 774	0,16
<b>Total groupe familial Chouchan</b>	<b>5 770</b>	<b>0,21</b>	<b>11 540</b>	<b>0,27</b>
<b>Total concert</b>	<b>801 052</b>	<b>29,42</b>	<b>1 564 692</b>	<b>36,92</b>

<sup>1</sup> Société transférée sur Euronext Growth Paris le 27 juillet 2022.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 722 443 actions représentant 4 237 879 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 23-25 rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris) détenue par MM. Bedin, Désveaux, et Moley respectivement à hauteur d'un tiers du capital.